

Ministry of Education

Financial Analysis and
Accountability Branch
900 Bay Street
20th Floor, Mowat Block
Toronto, ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Direction de l'analyse et de la
responsabilité financières
900, rue Bay
20^e étage, édifice Mowat
Toronto ON M7A 1L2

**2018: SB20****NOTE DE SERVICE**

DESTINATAIRES : Administratrices et administrateurs des affaires
Administrations scolaires régies par l'article 68

EXPÉDITEURS : Romina Di Pasquale
Directrice
Direction de la mise en œuvre relative aux relations de
travail et au financement

Med Ahmadoun
Directeur
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

DATE : **24 octobre 2018**

OBJET : **Formulaires d'états financiers 2017-2018 pour les
administrations scolaires régies par l'article 68**

Nous sommes heureux de vous informer que les formulaires d'états financiers 2017-2018 destinés aux administrations scolaires régies par l'article 68 sont maintenant disponibles. Les formulaires Excel des états financiers seront envoyés directement à chaque administration scolaire régie par l'article 68, avec des instructions détaillées sur la façon de les remplir. Comme par les années passées, les informations fournies par voie de notes et l'assurance procurée par un audit doivent respecter les exigences du Manuel de CPA Canada.

La principale modification apportée aux formulaires cette année est indiquée ci-dessous :

Formulaire	Modification
Annexe complémentaire	<ul style="list-style-type: none">• Les administrations scolaires régies par l'article 68 sont tenues de fournir une ventilation des coûts liés aux droits à payer et aux services contractuels indiqués à l'Annexe 10.

Soumission des rapports financiers

Les états financiers doivent parvenir au Ministère au plus tard le 31 décembre 2018. Les administrations scolaires qui transmettront leurs états financiers après cette date pourraient se voir imposer des pénalités financières qui pourraient réduire de 50 % leurs flux de trésorerie réguliers. Lorsqu'il recevra les états financiers, le Ministère reprendra le processus de paiements mensuels normal et le montant total retenu jusque-là sera inclus dans le paiement mensuel.

La version électronique des états financiers doit être envoyée par courriel à financials.edu@ontario.ca. Veuillez joindre à ce courriel une copie PDF du certificat signé par la direction générale ainsi que les états financiers vérifiés, y compris le rapport du vérificateur, les notes accompagnant les états financiers et le rapport de la direction. Au lieu du rapport de la direction, les administrations scolaires régies par l'article 68 peuvent intégrer des commentaires de la direction dans les notes accompagnant les états financiers. Veuillez éviter d'insérer l'une ou l'autre des pièces jointes dans le corps du courriel. Pour faciliter la gestion des dossiers électroniques, veuillez inclure le texte suivant dans la ligne d'objet du courriel : « Pièces justificatives des États financiers 2017-2018 – [Nom de l'administration scolaire régie par l'article 68] ».

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires concernant les états financiers, veuillez communiquer avec Nigel Duquette, au 416 327-5754 ou Nigel.Duquette@ontario.ca, ou avec Jonathan Hodge, au 416 314-2958 ou Jonathan.Hodge@ontario.ca.

Original signé par

Romina Di Pasquale
Directrice
Direction de la mise en œuvre relative
aux relations de travail et au financement

Med Ahmadoun
Directeur
Direction de l'analyse et de la
responsabilité financières

Annexe A
Personnes-ressources au ministère de l'Éducation

Direction de l'analyse et de la responsabilité financières :

Nom	Téléphone et courriel
Nigel Duquette, Analyste financier	416 327-5754 Nigel.Duquette@ontario.ca
Jonathan Hodge, Agent des finances	416 314-2958 Jonathan.Hodge@ontario.ca